

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Catégorie : Aménagement		Source de la saisine : Auto-saisine.
Date de Dépôt : 03/04/19	Date d'examen: 03/04/19	
Décision n° 2019-16		
Date de validation officielle : 03/04/2019	Objet : AVIS Participation au projet d'opportunité d'un PNR de la Montagne basque	Vote ----- Présents : 10 Représentés : 20 ----- Votes autorisés : 30 Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Contexte de la demande

Le vice-président du CSRPN N-A a été sollicité par la DREAL N-A pour participer à un échange avec la référente du CNPN dans le cadre des journées d'étude sur l'opportunité de créer un parc naturel régional (PNR) de la Montagne basque. La Communauté d'agglomération du Pays basque assure le portage de ce projet.

L'objectif de ces journées visait une visite de terrain, suivie d'une réunion associant les présidents d'association de protection de la nature (APN), les scientifiques, le CSRPN, les services en charge de l'environnement ou des déchets.

Il a été surpris par la diversité des participants à la réunion, durant laquelle peu d'enjeux naturalistes ont été évoqués.

Il a évoqué l'attention portée par le CSRPN sur les milieux ouverts et les forêts anciennes, en pointant notamment la question des écobuages extrêmement nombreux pour une sensibilité majeure sur certaines espèces et habitats, sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et zones humides, sur l'importance de l'urbanisation dans la zone rétro-littorale.

Il a souligné l'absence de tout espace protégé réglementairement dans la zone projet du PNR, ce qui a conduit le référent du CNPN à formuler une demande de propositions de zonages à finalité de protection réglementaire.

Examen du CSRPN,

Le CSRPN a-t-il vocation à se lancer ? Une demande auprès du CBNSA et de l'OAFS de production de zonages est-elle envisageable ? Cela s'inscrirait dans le calendrier sur 3-4 ans d'élaboration du projet de PNR.

Toutefois il s'agirait déjà d'être en capacité de proposer des zones, sous forme de polygones plus ou moins « grossiers » adossés à des statuts (APPB / RNR /...) d'ici la fin de l'année.

Le CBNSA peut éventuellement être contributif à partir de son travail sur les enjeux en rétro-littoral (15 km de profondeur).

Un appui de l'OAFS pour lancer une approche de type SCAP est-il possible ?

Le président de séance propose un vote sur l'auto-saisine du CSRPN de ce dossier.

Vote

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Décision du CSRPN N-A.

Le CSRPN N-A, réuni en CST de Bordeaux, formule, après délibération et vote à l'unanimité, une décision favorable à l'auto-saisine du dossier relatif au projet d'opportunité d'un PNR de la Montagne Basque, et à la production d'un document de proposition d'espaces à protéger réglementairement.

A Bordeaux, le 3 avril 2019.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL